



Le Saint-Siège

*DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II AU PRÉSIDENT DE CÔTE D'IVOIRE**

Vendredi, 18 juin 1982

*Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,*

Dans un geste de grande courtoisie auquel je suis extrêmement sensible, vous avez tenu à me rendre la visite que j'avais eu le grand bonheur de pouvoir accomplir, voici un peu plus de deux années, au milieu des catholiques et des populations de Côte d'Ivoire. Soyez tous cordialement remerciés et soyez tous les bienvenus en cette demeure! Vous me donnez - à commencer par vous, Monsieur le Président - la joie très douce de revivre les heures inoubliables d'Abidjan et de Notre-Dame de Treichville, de Yamoussoukro et d'Adzopé! Merci encore pour votre merveilleuse hospitalité de mai 1980, et merci d'être là aujourd'hui! La Maison du Pape, comme celle des pasteurs de l'Eglise, qu'ils soient à la tête d'un diocèse ou d'une communauté paroissiale, doit être une demeure très largement ouverte. Le Christ, l'Unique Pasteur, n'était-il pas totalement disponible aux personnes et aux foules? Et votre pays donne lui-même un magnifique exemple d'accueil. Qu'il reste toujours un lieu de vraies rencontres, d'écoute réciproque, de dialogue constructif, de concertation persévérante, en vue du bien de l'humanité toujours en quête de justice, de fraternité et de paix!

En ce bref entretien, je ne puis que vous renouveler les encouragements et les vœux formulés au cours de mon voyage pastoral sur votre terre de Côte d'Ivoire. Avec vous, Monsieur le Président, comme avec ceux qui vous accompagnent, j'espère que tous les Ivoiriens, jeunes et adultes, citadins et ruraux, voudront s'entraider de plus en plus à construire leur vie personnelle et celle du pays tout entier sur des principes éthique solides, générateurs de comportements qui témoignent d'un civisme véritable et d'une solidarité effective, et j'ajoute, pour les chrétiens, d'une lumineuse fidélité à l'Evangile du Christ. Nous le savons tous: aucun peuple au monde ne peut avancer sur le chemin d'une civilisation qui respecte toutes les dimensions de l'homme, sans s'astreindre

librement aux normes dictées par la conscience et aux impératifs de la vie en société.

Que le cher peuple ivoirien continue de développer le meilleur de ses traditions et de sa culture - je songe en particulier à son action modératrice au milieu des jeunes nations africaines -, et qu'il garde en même temps le courage unanime et persévérant de remédier à tout ce qui est susceptible de l'affaiblir moralement et socialement! C'est ainsi qu'il peut et pourra apporter une contribution positive et appréciée, avec un esprit de conciliation et de paix, dans le concert des pays d'Afrique qui ont pris en mains leur destin dans un passé encore récent. Et, je me dois de le dire, que les communautés chrétiennes de Côte d'Ivoire - heureuses de bénéficier de la bienveillance des autorités civiles, auxquelles je rends hommage pour ce qu'elles ont fait et ce qu'elles continueront de faire au niveau de la liberté religieuse - apportent loyalement leur aide spécifique à une avancée de tout le peuple sur le chemin, toujours ardu mais combien bénéfique, de la vérité, de la solidarité, de la concorde, bref d'une véritable prospérité! Comme je l'ai fait au cours de ma visite apostolique, et bien des fois par la suite, je demande au Seigneur, source de sagesse et de force, d'inspirer et de soutenir le peuple de Côte d'Ivoire et ses dirigeants, comme toutes les populations du vaste continent africain.

*AAS 74 (1982) p. 856-857.

Insegnamenti di Giovanni Paolo II, vol.V, 2 pp. 2354-2355.

L'Attività della Santa Sede 1982 pp. 502-503.

L'Osservatore Romano 19.6.1982 p.1.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.26 p.2.

© Copyright 1982 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana